

Le Bulletin de l'ARTS



Bulletin de l'Association des Retraités du Ministère du Travail et du Ministère de la Santé

Le MOT du PRÉSIDENT

J'espère que vous avez tous passé un bon été et que vous êtes en forme pour cette rentrée de l'automne 2018.

L'été a été chaud mais moins que lors de la grande canicule il y a 15 ans. Le ministère de la santé estime à 1 500 la surmortalité liée à la chaleur de l'été 2018, soit dix fois moins qu'en 2003. Parce qu'aujourd'hui nous savons que la chaleur tue, en particulier les personnes âgées ayant des maladies chroniques et surtout les personnes isolées. Beaucoup trop de personnes vieillissent dans l'isolement. Des associations comme la nôtre sont des outils de lutte contre la solitude des personnes âgées.

C'est pourquoi nous essayons de renforcer le réseau des sections départementales de l'ARTS. Notre conseil d'administration a pris la décision en 2017 de soutenir la création de sections nouvelles dans 4 départements importants de notre pays : les Bouches du Rhône, la Haute-Garonne, l'Ille et Vilaine et le Nord. En effet il y a de nombreux retraités de nos ministères à Marseille, Toulouse, Rennes et Lille. Si des adhérents sont prêts à tenter de créer une nouvelle section, nous soutiendrons toute initiative, dans tous les départements. Premier succès ; une section est née à Marseille en septembre 2018. Nous lui donnerons la parole dans un prochain bulletin.

Lors de notre Assemblée Générale de mai 2018, une adhérente ayant appris qu'il y avait une section départementale dans le Val de Marne, s'est demandée pourquoi il n'y en avait pas dans d'autres départements d'Ile de France. Je lui ai répondu que je serais très heureux qu'il s'en crée dans d'autres départements. Les adhérents d'Ile de France peuvent participer à toutes les activités organisées par Nicole Bigeni mais quand on habite en Seine et Marne, participer à une visite de musée à Paris nécessite un déplacement qui peut être long. La proximité est un facteur important pour la création de liens personnels avec d'autres adhérents. Donc si l'un ou l'autre de nos adhérents d'Ile de France veut examiner la possibilité de créer une section départementale, nous serons heureux d'y réfléchir avec lui ou avec elle.

Enfin je voudrais mettre l'accent sur un point important abordé lors de notre dernière Assemblée Générale : Mme Sedraoui, cheffe du bureau de l'action sociale pour les ministères sociaux, nous a rappelé que les agents retraités avaient les mêmes droits que les agents en activité aux aides sociales du ministère. Peu de retraités le savent. Très peu font appel au soutien du service de l'action sociale des ministères sociaux. Dites le à vos anciens collègues, qu'ils soient membres de notre association ou non. Et lisez en page 2 le résumé de l'intervention de Mme Sedraoui à ce sujet.

Bonne fin d'année. Bonnes fêtes de fin d'année.

Robert SIMON

L'intervention de Mme Sedraoui à l'AG du 15 Mai 2018 sur l'action sociale en faveur des retraités des ministères sociaux

Au plan interministériel, les retraités peuvent bénéficier de chèques vacances sous condition de ressources (quotient familial).

Au plan ministériel, les retraités peuvent bénéficier de prestations d'action sociale en fonction de leur quotient familial, par exemple : prise en charge de séjours en famille, secours ou aides financières non remboursables, prêts au taux zéro.

Protection sociale complémentaire : l'Etat employeur ne peut y participer que par la procédure du référencement. A l'issue d'une première mise en concurrence en 2010, les ministères sociaux avaient retenu la MGAS comme seul opérateur référencé, pour une durée de 7 ans. A l'issue d'une nouvelle procédure, les ministères sociaux ont retenu deux opérateurs, la MGAS et la MGEN, à compter du 1^{er} juillet 2018.

« Encore un mauvais coup fait aux retraités »

(Communiqué de la Confédération Française des Retraités en date du 30 Août 2018)

« Le Premier Ministre vient d'annoncer que les retraites de base ne seraient revalorisées que de 0,3% en 2019 et 2020 alors qu'aucune revalorisation n'est prévue en 2018. Ces décisions s'inscrivent dans un contexte d'inflation à la hausse, 1,7% aujourd'hui, 2% pour l'année prochaine.

Cette décision qui va réduire de l'ordre de 6% sur 3 ans le pouvoir d'achat des retraités s'ajoute à la hausse de la CSG au 1er janvier dernier, hausse qui va peser sur les retraités sans que ceux-ci obtiennent la moindre compensation à l'inverse de ce qui a été concédé aux actifs.

Le Premier Ministre a dit vouloir privilégier le travail. C'est faire peu de cas du travail fait par les retraités pendant toute une vie. C'est faire peu de cas des cotisations qu'ils ont versées pour s'assurer une retraite. Ces propos sont inacceptables.

Les retraités se sentent floués. Ils ne supportent plus ce rabotage de leurs pensions qu'ils subissent année après année. Tout ce qui leur est enlevé ne leur sera jamais rendu.

La CFR relaie la colère des retraités et s'indigne du mépris manifesté à l'égard de 17 millions de citoyens considérés comme un poids pour la société.

Le Premier Ministre ignore superbement le rôle joué par les retraités dans la société, au sein des familles, dans les associations, et plus généralement dans la société civile. Leur contribution a été évaluée à 30 milliards d'euros par an.

La CFR refuse d'accepter cette situation.

La CFR partage l'indignation des retraités qui se sentent trahis et qui sauront s'en souvenir.

Elle refuse d'accepter la situation et entend continuer son combat. »

Les grands-parents : mode de garde régulier ou occasionnel pour 2/3 des jeunes enfants

Le recours aux grands-parents comme solution de garde et d'accueil des jeunes enfants répond à des logiques très spécifiques. Les grands-parents sont rarement le premier mode de prise en charge des enfants de moins de 6 ans : seuls 2 % sont gardés principalement de cette manière. Pourtant, l'intervention des grands-parents est loin d'être anecdotique : environ deux tiers des enfants de moins de 6 ans sont gardés au moins occasionnellement par eux. Les formes d'aide apportée par les grands-parents viennent plutôt compléter les modes d'accueil existants.

Les interventions des grands-parents concernent davantage d'enfants en semaine que les week-ends, mais pour des temps plus courts. Le mercredi fait

exception : une forte proportion d'enfants sont gardés pour des durées relativement longues.

La garde des petits-enfants par leurs grands-parents peut prendre différentes formes qui se combinent entre elles : elle peut avoir lieu dans le cadre d'une organisation régulière, en dépannage, ou pour les vacances et les week-ends. La faible distance entre les logements des grands-parents et des petits-enfants ainsi que l'activité des mères sont bien sûr les facteurs qui augmentent le plus la probabilité de recourir aux grands-parents dans une organisation régulière.

A. Chalochet d'après Etudes et résultats (DREES) juin 2018, numéro 1070

Un logo sur la qualité nutritionnelle des produits : le Nutri-Score

Dans l'Union européenne, le tableau des valeurs nutritionnelles figure sur tous les aliments préemballés. Mais il reste souvent impossible à décrypter et des études montrent que les consommateurs attendent une meilleure information sur la qualité des aliments.

Pour améliorer l'accès à une alimentation équilibrée, le gouvernement français a recommandé, dans le cadre de la loi de Santé de 2016, la mise en place d'une information nutritionnelle claire, visible et facile à comprendre pour tous. L'arrêté du 31-10-2017 officialise la recommandation du Nutri-Score.

Le Nutri-Score, un logo nutritionnel synthétique

Il fournit, sur l'emballage, une information aisément compréhensible sur la qualité nutritionnelle des produits ; il permet de comparer les produits en un coup d'œil et d'orienter ses choix vers des aliments meilleurs. Ce logo est basé sur une échelle à 5 couleurs (vert foncé à orange foncé), associées à des lettres de A, pour les produits de « meilleure qualité nutritionnelle », à E, pour ceux de « moins bonne qualité nutritionnelle ». La catégorie de l'aliment est mise en avant avec un effet « loupe ».

Le calcul du score (validé au niveau international), intègre, pour 100 gr de produit, la teneur :

1) en nutriments et aliments à favoriser : fibres, protéines, fruits et légumes

2) en énergie et nutriments à limiter : calories, acides gras saturés, sucres, sel.

Le score obtenu par un produit permet de lui attribuer une lettre et une couleur.

Presque tous les produits transformés et boissons (sauf les alcools) sont concernés par le Nutri-Score.

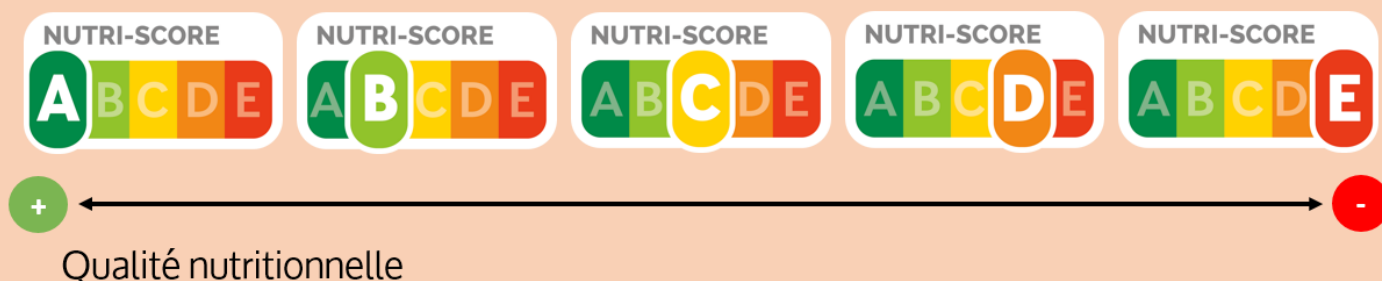
Une mise en place progressive

L'application du système repose sur le volontariat des entreprises de l'agroalimentaire et des distributeurs. Une marque affichant le Nutri-Score doit le faire sur tous ses emballages.

En mars 2018, 52 entreprises étaient engagées en faveur du Nutri-Score. Elles ont alors 24 mois pour mettre à jour leurs emballages. En fonction des cycles de renouvellement des emballages et de l'évolution de l'adhésion des entreprises, le Nutri-Score devrait donc apparaître peu à peu au cours des 6 prochains mois sur les produits des marques et les sites e-commerce des distributeurs engagés.

A.C. d'après la Santé en action Juin 2018 numéro 444

5 logos adaptés à la qualité nutritionnelle de chaque produit :



Réduire les inégalités sociales de santé

Réduire les inégalités sociales de santé dans le domaine de l'alimentation ?

Comment créer des environnements favorables à une alimentation saine ? Lesquels ? La revue de Juin de La Santé en action, présente un dossier consacré à cette question.

Le rôle joué par la mauvaise alimentation et la faible activité physique comme facteur de risque des maladies répandues en France (cancer, maladies cardiovasculaires, obésité ou diabète) est mieux compris. L'alimentation est mise au cœur des politiques de santé publique depuis 2001 avec le 1er Programme national nutrition-santé (PNNS), inscrit depuis 2010 dans le code de la santé publique.

Les inégalités sociales persistent : plus de Français en surpoids chez les moins diplômés

Les résultats de l'Étude de santé sur l'environnement, la biosurveillance, l'activité physique et la nutrition montrent une stabilisation du surpoids et de l'obésité : 49% des adultes en surpoids (dont 17% d'obèses) ; chez les enfants, 17% (dont 4% d'obèses).

Mais on relève un creusement des inégalités entre catégories sociales : plus le niveau de diplôme est faible, plus la prévalence du surpoids/obésité est importante. Il apparaît que les personnes de niveaux d'étude ou

catégories socioprofessionnelles élevées et leurs enfants, consomment plus de fruits et moins de boissons sucrées que celles de niveau d'étude plus faible.

Changer les environnements pour changer les comportements

Après le constat des limites des actions individuelles, la volonté est aujourd'hui de renforcer les actions sur l'environnement (physique, réglementaire, socioculturel, politique, économique) pour faciliter les choix vers de bons aliments. On fait donc plus appel à la responsabilité collective. Avec des mesures réglementaires : régulation de la publicité (marketing alimentaire), taxes sur des aliments et sur des boissons sucrées, étiquetage nutritionnel sur les emballages (dispositif Nutri-Score). Si les enjeux économiques ne les favorisent pas, elles sont toutefois parmi les plus efficaces.

Qu'est-ce qui détermine ou influence les choix alimentaires ?

Les facteurs sont nombreux. Ce numéro présente les réflexions menées au Québec et de nombreux exemples concrets y sont présentés.

A.C. d'après Environnements favorables à une alimentation saine : une réponse aux inégalités sociales de santé ? La Santé en action n°444 – Juin 2018. 52 p.

Voyage des retraités au Portugal (délégation de Montpellier)

Après un envol de Toulouse le 23 Mai, le jeudi 24 découverte de Lisbonne



Située sur la rive droite de l'estuaire du Tage, l'histoire de Lisbonne remonte aux Phéniciens. Les grandes découvertes maritimes en ont fait l'un des plus grands ports du monde.

Nous voyons les différents quartiers de

la ville (Alfama, Baixa, Belem, Bairro Alto...), ainsi que le Monastère des Hiéronymites et son église, la célèbre tour de Belém, le monument des Découvertes, le Pont du 25 avril (anniversaire de la révolution des Oeillets qui a chassé Salazar), dominé par un Christ rappelant Rio, et celui de Vasco de Gama...

Vendredi 25 mai : Obidos-Alcobaca-Nazare-Bathala

Départ en direction d'Obidos, ville millénaire fortifiée, aux ruelles pittoresques pentues et pavées habitée successivement par les romains, les arabes et les reines du Portugal.



On continue sur Alcobaça, avec le fameux monastère cistercien de Santa Maria, classé par l'Unesco. Nous sommes accueillis en musique, par un contre-ténor. A l'intérieur, les tombeaux de Pedro et Inès. Continuation vers Batalha et visite d'un autre monastère exceptionnel parmi les chefs-d'œuvre des arts gothique et manuelin. Il abrite des tombes royales finement sculptées. Le cloître royal en est la pièce maîtresse. Il fut pendant 2 siècles le grand chantier de la monarchie portugaise, jusqu'aux grandes découvertes. Mais d'autres sites étant devenus prioritaires (Tour de Belem...), il est resté inachevé, comme en témoignent les « chapelles imparfaites ».

Samedi 26 mai : Coimbra – Aveiro

Accrochée à une colline surplombant le rio Mondego, Coimbra fondée en 1290, abrite une des plus vieilles universités du monde que nous visitons avec la magnifique bibliothèque de la faculté de droit.



Descente à travers les petites rues pavées et pentues de la ville médiévale, ses églises, ses couvents.

Continuation vers Aveiro, la « Venise du Portugal ». Autrefois port de mer entouré de marais salants, de plages et de lagunes, elle est traversée par le Canal Central et renommée pour ses moliceiros, bateaux de pêche typiques à la proue peinte de couleurs vives.

Dimanche 27 mai : Porto

Située au bord du Douro, connue pour la qualité de ses vins, la seconde ville du Portugal classée au patrimoine mondial de l'Unesco. De très beaux panoramas et un étonnant mélange de styles architecturaux. Dominée par les deux tours de sa cathédrale-forteresse et le clocher des Clérigos, la vieille ville s'étage en gradins au-dessus du fleuve dans un enchevêtrement de ruelles pittoresques très animées, où se fondent reliques médiévales, églises baroques et palais XVIII^e. Visite de la cathédrale, du Palácio da Bolsa (Palais de la Bourse), joyau du 19^{ème}, de style néoclassique (bel escalier, Salon arabe, réplique de l'Alhambra de Grenade).

Continuation par une croisière sur le Douro et une dégustation dans les chais de Calem.



Lundi 28 mai : Braga - Guimaraes



Braga, ville historique dont le passé est étroitement lié au christianisme. La Sé, cathédrale du 12^{ème} siècle, en est un des principaux attraits touristiques.

A la sortie de la ville se trouve le sanctuaire Bom Jesus de Monte, lieu de pèlerinage et son extraordinaire escalier baroque, sa vue panoramique sur la région. Nous visitons Guimaraes, première capitale du Portugal, au 12^{ème}. Aujourd'hui l'une des cités les plus jeunes d'Europe, et l'une des plus attirantes du nord du pays, avec un centre médiéval, réhabilité, et classé au Patrimoine de l'Unesco en 2001.

Mardi 29 mai : Tomar - Fatima

L'histoire de Tomar, ville qui rappelle la Toscane, est liée à l'Ordre des Templiers : château érigé en 1160, transformé par la suite en couvent de l'Ordre du Christ. Superbes azulejos sur les façades des maisons de la vieille ville.



Visite du sanctuaire de Fatima. Depuis 1917 et les apparitions de la Vierge à 3 jeunes bergers du village, il est un lieu de pèlerinage où se rassemblent des centaines de milliers de fidèles sur l'immense esplanade de la basilique.

Mercredi 30 mai : retour en France

Notre groupe, au complet, et avec Eduardo, prend la pose pour la traditionnelle photo souvenir.



Activités animation Ile de France du dernier trimestre 2018

Le vendredi 19 Octobre 2018 :

Le Château d'Anet et Dreux

Nous proposons pour notre sortie d'automne la visite du château de Diane de Poitiers situé à Anet dans l'Eure ainsi qu'une visite du centre de Dreux, ville fortifiée dont nous parcourrons les vieilles rues médiévales et visiterons son Beffroi et la Chapelle Royale, sépulture de la famille d'Orléans avec le tombeau du roi Louis Philippe et de nombreux gisants. Fait exceptionnel : nous y déjeunerons.

Rendez-vous au métro Invalides à 8h (merci d'être présent un quart d'heure à l'avance).

Inscription préalable par mail, courrier, tel. à la permanence mardis et jeudis 14h à 17h jusqu'au jeudi 11 Octobre.

Tarifs dégressifs de 75 à 50€ selon la catégorie des participants.



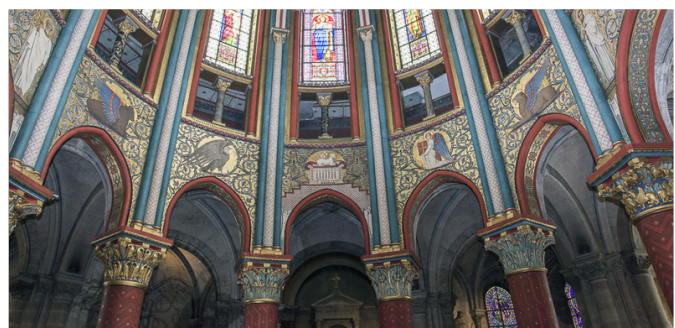
La Tour Jean Sans Peur



Le Château d'Anet et Dreux

Le Jeudi 13 Décembre 2018 :
Noël au Quartier Latin

Moins de 2 semaines de Noël, nous ferons une promenade conférence dans le quartier de Saint Germain des Prés. L'itinéraire nous conduira notamment à l'église Saint-Germain des Prés dont la restauration du chœur vient juste d'être terminée : « création originale d'H.Flandrin, à la fois puissante et raffinée, où la couleur si chère à Delacroix transfigure l'architecture ».



Le Jeudi 15 Novembre 2018 :

La Tour Jean Sans Peur

Visite et promenade conférence commentée par Mme Paquier. Dans la continuité de la visite au Château de Vincennes, où Charles V est né et qu'il fit terminer magnifiquement avec son donjon et son chemin de ronde, nous visiterons l'Hôtel des Ducs de Bourgogne. Fortifié et adossé à la muraille Philippe Auguste, ce « Palais Parisien » se veut également élégant.

Rendez-vous à 13h45 devant la Tour Jean Sans Peur, 20, rue Etienne Marcel 75002 Paris

Métro : Etienne Marcel, BUS : 29

Inscription préalable par mail, courrier, tel. à la permanence mardis et jeudis 14h à 17h jusqu'au mardi 13 Novembre. Chèque à l'ordre de l'ARTS : 13€.

Rendez-vous à 13h45 devant la Fontaine Saint Sulpice 7500
Métro : Saint Sulpice. BUS : 63, 87,70

Inscription préalable par mail, courrier, tél. à la permanence mardis et jeudis 14h à 17h jusqu'au mardi 11 Décembre.

Nicole BIGENI
Vice-Présidente



Après une carrière dans le privé (attachée de direction, et DRH), Michelle Joyaux a été inspectrice du Travail puis directrice du Travail et de l'Emploi au Ministère.

Vous avez créé à la retraite une association « Grands-Parrains et Petits-Filleuls » qui a largement occupé votre vie, et dont vous êtes aujourd'hui encore présidente d'honneur.

Quels sont ses objectifs ?

Il s'agit de mettre en relation des personnes ayant l'âge d'être grands-parents et des familles manquant de grands-parents.

Comme vous le savez, les grands-parents ont un rôle important à jouer dans les familles ; sur le plan affectif et sur le plan éducatif ils peuvent apporter beaucoup aux enfants. Je l'ai personnellement bien ressenti puisque j'ai été en grande partie élevée par mes grands-parents, dans la mesure où mon père s'absentait beaucoup pour son travail et ma mère l'accompagnait.

Quel a été votre cheminement dans cette voie très particulière ?

Il se trouve que j'ai toujours été sensible au sort des enfants, particulièrement ceux que la vie a défavorisés et qui ont pu perdre précocement certains repères familiaux. Il y a bien longtemps déjà, je recevais l'été dans ma maison de campagne à Roffey près de Chablis, des enfants que des associations spécialisées nous avaient confiés pendant les vacances. Un jour de Mars de l'année 1998, j'ai décidé de donner une autre dimension à cette expérience jusque-là strictement personnelle et j'ai créé avec des collègues et deux amies proches une association.

Comment l'association fonctionne-t-elle aujourd'hui ?

Une commission de parrainage se réunit pour examiner au niveau national les demandes de futurs grands-parrains et des familles des enfants, afin de faire un choix judicieux. L'association Grands Parrains a aujourd'hui une représentation sur 65 départements par des associations locales et des correspondants. Les demandes émanant d'autres départements sont examinées par la commission de parrainage du siège. Plus de 3000 Grands-parrainages ont été réalisés, dont certains fonctionnent encore depuis plus de 20 ans. L'association fêtera son 20^{ème} anniversaire le 22 sept à l'Hay les Roses. La mission des Grands-Parrains peut être très variée. Ils peuvent apporter leurs connaissances, leur expérience de la vie, faire des sorties (visite de zoo, de musée, cinéma, etc. ...), organiser des promenades à la campagne, aider aux devoirs, ou encore partir en vacances avec leur petit-filleul. Tout ceci sans déborder de leur rôle, avec l'accord des parents afin de ne pas empiéter sur leurs prérogatives. Bien entendu tout ceci s'effectue dans la transparence et nous adhérons à la Charte Nationale du Parrainage.

Vous avez encore des projets, je crois

Le souhait constant est d'augmenter le nombre des parrains, et tous les bénévoles agissent en ce sens. Mais aussi, il apparaît que le besoin de relations intergénérationnelles est de plus en plus fort et que ce parrainage répond également à un besoin des personnes d'un certain âge recherchant des relations avec des plus jeunes. Ils sont aptes à développer ce type de relation. Nous essayons également de faire des parrainages entre des seniors et des enfants pour recueillir des animaux qui sont abandonnés, ce qui est fort dommage.

Comment faire pour contacter votre association ou lui apporter une aide ?

Il faut s'adresser à www.grandsparrains.fr

5	8	4	9	3	4	1	7	2	5
4	3	5	2	7	6	9	1	8	
7	1	2	9	8	5	4	3	6	
3	4	8	1	6	7	2	5	9	
2	9	7	5	3	4	6	8	1	
1	5	6	8	2	9	3	7	4	
9	2	3	4	5	8	1	6	7	
5	7	4	6	1	2	9	3	8	
6	8	1	7	9	3	5	4	2	

Grille 2

1	3	6	7	2	5	4	8	9	
4	2	7	8	9	3	5	1	6	
9	8	5	6	1	4	3	2	7	
8	1	4	2	5	9	6	7	3	
7	6	2	3	4	8	1	9	5	
3	5	9	1	7	6	2	4	8	
2	4	8	9	6	7	8	5	1	
6	9	1	5	8	2	7	3	4	
5	7	8	4	3	1	9	6	2	

Grille 1

Solution du sudoku de ce numéro

Décès Ils nous ont quittés



- Madame Brecheteau Andrée
- Madame Hauser Germaine
- Madame Janin Gilberte
- Monsieur Raemo Michel
- Madame Vapaille Amya

93420 Villepinte
67300 Schiltigheim
54210 Saint Nicolas Du Port
57320 Bouzonville
49240 Avrille

A tous leurs parents et amis nous présentons nos sincères et amicales condoléances

Sudoku

Remplissez les grilles avec les chiffres de 1 à 9 de sorte qu'ils n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque carré de 9 cases. Il existe plusieurs niveaux de difficulté, déterminés en fonction du nombre de chiffres déjà disposés dans une grille : généralement, moins il y a de chiffres au départ, plus le niveau de difficulté est élevé.

Grille niveau 1

	7		4		1	9	6	
				8				
2				6			5	
							4	
		2	4					
8	1		6	8				3
				9				
1	3		7			4		

Grille niveau 2

	8	1		9				
								3
9		3						7
1	5							
						6		
				6	7	2		9
7					5		3	
4			2					8
				4				

Solution dans ce numéro en page 7

Le Bulletin de l'A.R.T.S.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION
DES RETRAITÉS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

14, av. Duquesne - Pièce - 2012 - 75350 Paris 07 S.P.

Tél. 01 40 56 69 61 ou 01 40 56 45 92

E-mail : arts@sante.gouv.fr

Directeur de la Publication : M. Robert SIMON

Prix de l'abonnement annuel - 2,30€

Imprimerie LELOUP - 45700 VILLEMANDEUR

Grains
de Sagesse

« La vie ce n'est pas d'attendre que les orages passent,
c'est d'apprendre comment danser sous la pluie. »
Sénèque

« Sans la musique, la vie serait une erreur,
une besogne éreintante, un exil. »
Frédéric Nietzsche